# Comité de programmation du Pays de Saintonge Romane

## Compte-rendu du comité de programmation du jeudi 11 octobre 2018

**Au Pays de Saintonge Romane**

**Etaient présent-e-s, Mesdames et Messieurs les membres du comité de programmation :**

**Membres Publics (4)**

| | |
|---|---|
| BARREAUD Sylvain, Président du GAL et Président de la Communauté de Communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge | Titulaire |
| DUBOIS jacques, Adjoint marie de Tesson | Suppléant |
| MASSIAS Yves, Maire de Jazennes | Titulaire |
| FOCKEDEY Anne, Maire-Adjointe Les Gonds | Suppléante |

**Membres Privés (10)**

| | |
|---|---|
| HOUBRON Pascal, Directeur de l'Office de Tourisme Saintes & la Saintonge | Titulaire |
| ROUAUD Michel, Président de l'association Saint-Fiacre | Titulaire |
| BITTON Dominique, Asso patrimoine Saint-Sauvant/ foyer rural | Suppléant |
| BRANGER Véronique, Productrice fermière | Suppléante |
| BOITARD Yannig, Entreprise Brunet Drouillac | Titulaire |
| CLAVEL Anne, Artiste Plasticienne | Titulaire |
| COASSIN Gérard, Personne qualifiée | Titulaire |
| CROC Pascale, Production fermière et biologique | Titulaire |
| SOULET Bruno, Comédien et metteur en scène | Suppléant |
| BARREAUD Jean-Michel, Membre du Gal 2007/29 | Titulaire |

**Equipe technique :** HUTTEAU Chantal, Animatrice LEADER ; BERGONZONI Véronique, Directrice-Adjointe du Pays de Saintonge Romane et Directrice de l'Abbaye de Trizay ; LAMMIN Fanny, Chargée du Développement Culturel & Sportif au Pays de Saintonge Romane.

**Invité :** Boris LEBLAY, chargé de mission LEADER à compter du 5 novembre 2018

**Nombre de votants :** 14 membres. Le double quorum est ainsi respecté.

**L'ordre du jour est le suivant :**

1. Introduction et points d'actualité (*10h -10h15)*
2. Dossiers en opportunité :
   - Transformation d'un bâtiment en salle culturelle sur la commune de Saint-Sauvant présenté par l'association La Grand'Ourse. (*10h15 - 10h45*)
   - « Saintes *Civitas* Mediolanum - de l'antique au numérique » / Les Journées gallo romaines de Saintes présenté par la Ville de Saintes. (*10h45 - 11h30)*
3. Deux dossiers en programmation (11h45- 12h00)
   - Animation LEADER 2015
   - Animation LEADER 2016
4. Conclusion

## Introduction

Monsieur Sylvain BARREAUD accueille les membres du comité et les remercie de leur présence. Il présente les points d'actualité à savoir :

- Le paiement effectif du dossier de L'EURL « Les Croisières Charentaises » de Monsieur Pascal DUC. Malgré les difficultés inextricables sur ce dossier M. BARREAUD se réjouit de ce premier paiement effectif de la première tranche de 40 000 € (40 000 € supplémentaires sont attendus). Il souligne que ce dossier est malgré tout le premier dossier porté par un opérateur privé de l'ex Région Poitou-Charentes qui soit payé.

- Le départ de Delphine DEAU du poste d'animation gestion du Programme LEADER et du Syndicat Mixte.

- Le recrutement de monsieur Boris LEBLAY aux mêmes fonctions. A compter du 5 novembre, il assurera la gestion des dossiers et l'animation du programme en lien avec les chargés de mission du Pays de Saintonge Romane. Boris, présent ce jour, présente son cursus, notamment sa formation en Master 2 de géographie et développement des territoires et son expérience à travers la mise en œuvre de l'Agenda 21 à Niort par exemple.

## Dossiers en opportunité

Un rappel est fait de la démarche d'« Avis d'Opportunité » :

Le comité doit se poser les questions suivantes : Ce projet est-il propice, favorable à la mise en œuvre du programme LEADER du Pays de Saintonge romane ? Le projet présenté répond-il à notre stratégie ?

Il faut également retenir qu'il est normal que le projet présenté ne soit pas complet, l'avis des membres du comité est nécessaire avant le montage définitif du dossier.

## 1-Transformation d'un bâtiment en salle culturelle sur la commune de Saint-Sauvant présenté par l'association La Grand'Ourse

**FICHE ACTION N°3 : Encourager les initiatives culturelles vers plus de coopération pour une politique culturelle mieux organisée**

La présentation du projet par Blandine et Chloé, deux des membres fondatrices de l'association La Grand'Ourse est réalisée en s'appuyant sur une présentation visuelle.

**Maître d'ouvrage :** Association La Grand'Ourse

**Partenaires associés :** Conseil Départemental de la Charente-Maritime et Communauté d'Agglomération de Saintes.
La municipalité de Saint-Sauvant soutient le projet et joue un rôle de « facilitateur » auprès des institutions locales.
**Contexte :** Une expérience passée via le développement de l'association « Courant d'R » avec la mise en place d'un lieu culturel associatif baptisé « L'Ogre Rouge » pendant 10 ans sur le Pays Saintongeais a permis d'obtenir une expérience significative dans le développement et l'animation du territoire.
Cette première expérience a permis de constater la nécessité de proposer des services, dans un environnement rural. Suite à plusieurs rencontres le concept de Tiers-Lieux a émergé et a permis d'imaginer de nouvelles actions permettant d'accueillir une communauté plus large et répondant aux principaux enjeux sociétaux actuels (mobilité, transition écologique et numérique, etc.) Il a été constaté qu'aucun lieu équivalent n'existe à l'échelle départementale.

**Descriptif du projet global « La Grand'Ourse » (extrait de la fiche de présentation détaillée diffusée aux membres du comité)**

Cette création est pensée dans le cadre d'un nouveau mode d'organisation sociale et professionnelle et se développe dans une dynamique entrepreneuriale sociale, culturelle, coopérative et durable.

- **Lieux 1 « centre bourg »**
  1. **Bistrot-café/ brocante : "se détendre autrement" et "consommer autrement"**. Proposer une restauration simple, conviviale, innovante et de qualité en s'approvisionnant via les circuits-courts et en favorisant les produits issus de l'agriculture biologique.
  2. **Coworking : "travailler autrement"**. Proposer un espace de concentration et de convivialité afin de créer un patrimoine commun.
- **Lieux 2 « péri-bourg » salle culturelle** (objet de la demande de financement LEADER)

  3. **Culture :** scène de musiques actuelles, espaces de cultures plurielles, espace d'expression collective.

Salle de spectacle (jusqu'à 300 personnes) avec une programmation annuelle et un espace scénique de qualité ; Pépinière et résidence d'artistes ; Salle de répétition.

Espace d'animations collectives ; Accueil d'entrepreneurs du spectacle, du loisir et du bien-être ; Actions auprès du jeune public, des personnes en difficulté sociale ou en situation de handicap.

**L'association La Grand'Ourse, en amont de l'ouverture de la salle culturelle**

L'association a été créée en décembre 2017. À ce jour, elle a pour objet la diffusion de spectacles vivants et plus spécifiquement de musiques actuelles, locales, nationales et internationales. L'accent est porté sur la scène émergente et avant-gardiste. Dans les mois à venir, l'association complètera son objectif en gérant la salle de spectacles et de culture.

La salle de culture n'ouvrant ses portes qu'en septembre 2019, l'association La Grand'Ourse organise depuis décembre dans la salle polyvalente de l'école de Saint-Sauvant des soirées-concerts appelées des « Surprise Partie ». L'association La Grand'Ourse souhaite également proposer des co-organisations/des co-créations d'évènements culturels aux autres associations locales.

**Localisation du projet « salle culturelle »**

Le bâtiment se situe au lieu-dit « Les Roches » 17610 Saint-Sauvant (il était occupé auparavant par les Etablissements Lacour - champignonnière).

Les avantages de cet emplacement sont multiples : son emplacement « périphérique » vis-à-vis du bourg (à 1,3 km) permet à la fois d'être relativement isolé et ainsi de ne créer aucune gêne pour le voisinage mais également de rester proche de la « vie » du bourg. Le bâtiment est niché dans un écrin de verdure, « la vallée du Coran ». Il est situé sur un chemin de randonnée, ainsi que sur une future boucle de la Véloroute Voie Verte, à 500 m du site Paléosite.

**Objectifs du projet**

L'association La Grand'Ourse souhaite que la salle culturelle devienne un lieu :

- de diffusion de spectacles vivants et plus spécifiquement de musiques actuelles locales, nationales et internationales.
- d'actions culturelles autres que de musiques actuelles
- d'actions inter-associatives collectives
- d'apprentissage de pratique et de sensibilisation artistiques
- d'accompagnement et de développement artistiques.

**Les futurs partenaires « acteurs » de la salle culturelle**

- les associations locales culturelles / professionnels du spectacle vivant et plus particulièrement des musiques actuelles.
- le Cinéma Documentaire : implantation de l'agence de production VraiVrai Film au sein de l'espace culture.
- les associations locales et établissements culturels de la Nouvelle Aquitaine et de France.

**Fonctionnement de la salle culturelle**

Cet espace sera animé par une directrice artistique, accompagnée d'un/e technicien/ne régisseur/euse général/e intermitent/tente.

Des techniciens intermittents pourront être employés en sus si les demandes des artistes le nécessitent.

Un calendrier sera établi :

1. pour la programmation (septembre à juin : saison culturelle ; juillet à août : master class, stages, etc.)
2. pour l'occupation des salles de l'espace par des intervenants extérieurs ou locataires ou utilisateurs régulier de l'espace

Les tarifs appliqués d'accès aux spectacles ou autres actions resteront accessibles au plus grand nombre.

**Résultats attendus :**

- **devenir lieu d'accueil et de convergence territoriale de projets artistiques et culturels, entrepreneuriaux et associatifs.**
- **créer une véritable synergie.**

**Publics visés :**

Population locale / population de la Nouvelle-Aquitaine / multi-générationnels / jeunesse / associations / entreprises / personnes en difficultés sociale ou en situation de handicap / artistes / passionnés. La provenance géographique est essentiellement de proximité (dans un rayon de 20 km de Saint-Sauvant) mais aussi des « grandes villes » proches (Bordeaux, La Rochelle, Niort et Angoulême).

**Réhabilitation de la salle culturelle en 2 phases** (Projet suivi par une agence d'architecture saintaise)

**Ouverture de la salle « Petite Ourse » prévue en octobre 2019**.

Pour accueillir jusqu'à 180 personnes (debout), la salle sera équipée d'une scène (+ de 26 m²) avec tout le matériel scénique nécessaire à la mise en place de spectacles de qualité et le matériel de projection permettant le démarrage de l'activité « cinéma ». Seront intégrés des loges, sanitaires pour le public, un espace « bar » et billetterie.

**Suites jusqu'en 2022 (cf frise ci-dessous)**

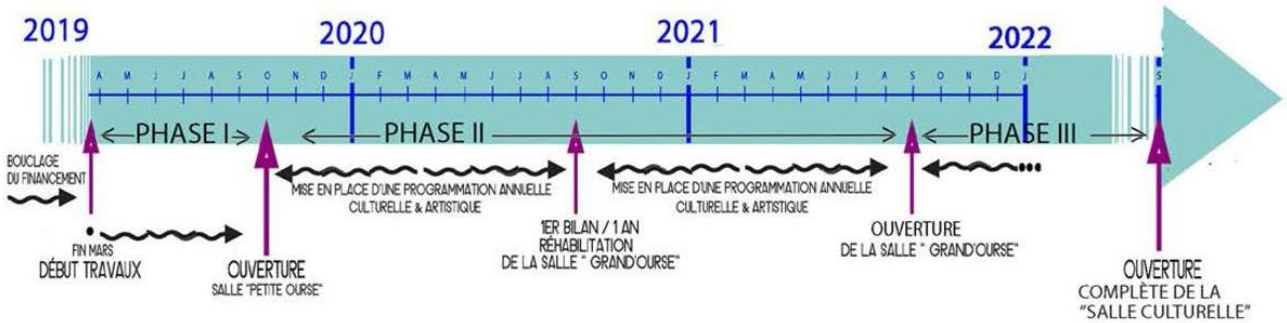


## Plan de financement prévisionnel :

| Dépenses | Montant HT | Recettes | Montant HT | % |
|---|---|---|---|---|
| **Travaux locataire (*)** | 174 444 € | **Apports de fonds asso et mécénat** | 92 062 € | 32.1 % |
| **Aménagement et équipement scénique** | 112 500 € | **CdA de Saintes** | 64 941 € | 22.6 % |
| | | **Conseil Départ.** | 64 941 € | 22.6 % |
| | | **LEADER** | 65 000 € | 22.7 % |
| **Total** | 286 944 € | | 296 944 € | |

(*) La SCI Tissot / Le Drogoff se charge de l'achat du bâti (28 000 €) et des travaux de premier œuvre (193 334 €).

**Les échanges ont porté sur :**
La vision d'ensemble du projet et le lien avec l'ancien restaurant « la Mélangerie ». Les difficultés de stationnement dû à son emplacement. Ce dernier point est réglé puisqu'un travail en collaboration avec la mairie a été réalisé.

Le projet culturel et la démarche de l'ensemble du projet présenté n'appellent pas de débat. Des compléments d'information portent sur le lien avec une nouvelle salle « Le Silo » située à Saintes. Il est précisé que les deux lieux de programmations ne proposeront pas les mêmes contenus. Le projet La Grand'Ourse assurera une programmation innovante. Le comité échange sur la reconnaissance déjà acquise par l'équipe de La Grand'Ourse qui œuvrait déjà dans le cadre de l'Ogre Rouge depuis plusieurs années. La reconnaissance des porteuses de projet est réelle dans le milieu professionnel.

L'emplacement de la salle de spectacle questionne les membres du comité car elle se situe en zone Natura 2000 «Vallée de la Charente moyenne et Seugnes» (protection des espèces et des habitats). De plus, un membre du comité témoigne que suite à une situation exceptionnelle de vidange d'un étang proche du lieu, il a vu le site de la future salle inondé, il faut vérifier que le classement de la zone dans le PLU soit compatible avec l'activité d'accueil de nombreuses personnes. Cette question doit être approfondie et analysée. Le Conseil Départemental va certainement intervenir avec les partenaires, le CREN en particulier, pour acheter des terrains et établir un aménagement « paysager » permettant de concilier l'activité de spectacle et le cahier des charges Natura 2000. Il faut préciser que le site se situe à la lisière de la zone Natura 2000.

D'autres questions portent sur la restauration du site et la recherche de matériaux durables. La réponse précise que l'intention est clairement de faire une réhabilitation vertueuse mais qu'à ce stade le choix n'est pas effectué.

Une question porte sur la partie restauration actuelle. Il est demandé si La Grand'Ourse travaille avec les produits et producteurs fermiers du territoire. Les membres de l'association attestent que des achats, « autant que possible », en local est privilégié.

Concernant le financement du projet plusieurs remarques sont faites : un membre du comité regrette de ne pas avoir une vision d'ensemble des dépenses chiffrées des trois opérateurs (SCI, SCOP et Association). Il est répondu que ces informations sont connues mais qu'à ce stade du projet des ajustements seront encore nécessaires. Un membre du comité précise que selon son expérience, les coûts de réhabilitation du bâtiment sont sous évalués et qu'il serait préférable de les vérifier à nouveau afin de ne pas avoir de charges de fonctionnement trop importantes.

M. BARREAUD précise que la mairie de Saint-Sauvant a réalisé un courrier de soutien à ce projet.

**Pour voter, chaque membre a utilisé individuellement la grille de sélection des projets de la fiche-action n°3. M. BITON, en tant que membre d'une association de la commune, ne prend pas part au vote. Un membre a utilisé une grille de notation incorrecte, son vote est donc retiré.**
**Note obtenue : 10.3/12 (pour être retenu, il faut obtenir au minimum 8/12). Il s'agit de la moyenne des notes des 9 membres votants.**

**Les membres du comité de programmation ont décidé d'approuver le projet. Ils considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER.**
**Montant réservé 65 000 €**

## 2-« Saintes Civitas Mediolanum - de l'antique au numérique » / Les Journées gallo romaines de Saintes présenté par la Ville de Saintes

**FICHE ACTION N°4 : Soutenir les projets structurant l'attractivité touristique du territoire**

Madame Dominique DEREN, Conseillère Municipale à la Ville de Saintes, en charge de la politique animation et évènementiels introduit la démarche présentée dans sa vision d'ensemble. Puis, Monsieur Jérôme CARBONNEL, responsable de la direction Animation et Développement à la ville de Saintes et Monsieur Dominique DERAM, chargé de mission au sein du même service, assurent une présentation détaillée du projet avec démonstration de l'outil numérique.

**Intitulé du projet : « Saintes *Civitas* Mediolanum – de l'antique au numérique » /** Les Journées gallo-romaines de Saintes : acquisition de l'application numérique liée au pont antique.

**Maître d'ouvrage :** Ville de Saintes – Direction Animation Développement

**Partenaires associés :** ACTA (Arles), INRAP, Office du Tourisme, SNCF Développement

**Localisation du projet :** Saintes

**Descriptif du projet : (extrait de la fiche de présentation détaillée diffusée aux membres du comité)**
L'Arc de Germanicus fête ses 2000 ans, il devient, pour l'occasion, une « porte du temps » qui permet le passage entre le 1er siècle après JC à aujourd'hui et invite à une vision prospective sur le futur.
Née de la rencontre d'une voie romaine et d'un fleuve, la Ville de Saintes va redevenir une année durant « Médiolanum Santonum », grande cité gallo-romaine et retrouvera ses atouts de capitale de la province d'Aquitaine.
Fort d'un constat simple, l'amphithéâtre de Saintes, site majeur antique, génère 50 000 visiteurs à l'année. S'il est une vraie porte d'entrée touristique du territoire, l'absence de projets structurants, autour d'une offre/d'un label «antique», ne permet pas de fixer les visiteurs sur le territoire ou de les inciter « à revenir ».
Ce projet a donc pour ambition de travailler sur l'image forte de « Saintes – cité antique et vivante », par un ambitieux projet évènementiel, associant marketing touristique, développement culturel et sportif, développement de la citoyenneté, mise en réseau d'acteurs de l'échelle locale à l'échelle européenne.
Le financement européen LEADER est sollicité pour accompagner la collectivité dans l'acquisition d'une application numérique interactive, permettant de visualiser le site de la Place Bassompierre en réalité virtuelle.
Cet outil a été installé à l'occasion de la mise en place de la structure monumentale artistique « Vortex-X » lors des festivités 2018. Les visiteurs pourront redécouvrir les sites antiques et l'histoire de Saintes à partir de l'application, téléchargeable sur smartphones ou tablettes. L'agence « Le Loup Blanc » (Niort) qui développe ce projet, laissera la technologie en place après le démontage de la structure monumentale en septembre 2019. Cet outil continuera d'être exploité et il complètera, de manière très innovante, l'offre de visites de la Ville de Saintes.

**Objectifs du projet :**
**A travers l'application numérique**, il s'agit de :
- Initier un projet miroir associant travail de reconstitution historique de qualité et un projet « nouvelles technologies et réalités virtuelles »
- Développer la création d'outils de médiation et d'animation
- Favoriser une découverte novatrice et moderne du patrimoine

**A travers le projet global**, il est proposé de :

- Créer un événement de grande dimension et à fort rayonnement en terme de communication pour la ville et le territoire saintongeais
- Développer un projet événementiel participatif associant les forces vives du territoire
- Croiser une approche tout public et une approche scientifique

**Résultats attendus / retombées sur le territoire :**

***A travers l'application numérique***, il s'agit de :

- Développer un tourisme culturel important autour d'un évènementiel à ancrer sur le territoire, d'une découverte vivante et originale du patrimoine gallo-romain : outils de découvertes numériques, festival annuel « les journées gallo romaines de Saintes », installation de la première Académie de Gladiature de l'Arc Atlantique
- Identifier et diffuser l'image de Saintes et la Saintonge par le biais de la construction d'un réseau européen de villes à fort patrimoine gallo-romain et l'intégration du réseau des villes romaines atlantiques.

***A travers le projet global,*** il s'agit de :

- Développer un projet de marketing territorial à large échelle : faire identifier dans un délai de 5 ans la Ville de Saintes (associée au site du Fâ) comme un pôle gallo-romain touristique majeur de la façade atlantique.
- Induire la mise en place d'un pôle PME autour du numérique adapté à la valorisation du patrimoine, de l'animation et des sports antiques.
- Mettre en place des échanges scientifiques et de communication avec Bordeaux (Enseignement supérieur), Arles et les villes européennes associées.
- Favoriser des retombées économiques liées à la fréquentation touristique développée
- Développer une gamme de produits de marketing « antiques » en lien avec les producteurs et artisans du territoire : re création d'un vin antique, produits de bouche « antiques », poterie, cuir et ferronnerie pour alimenter l'académie de gladiature et les événements
- Placer Saintes, par le biais de l'installation d'une école de gladiature, dans le projet des Jeux Olympiques 2024 : les sports antiques.

**Publics visés :**

- Local : la démarche participative vise à faire du public du territoire, des acteurs, médiateurs et prescripteurs du projet. Les différents projets permettent de toucher un public intergénérationnel.
- Les visiteurs, excursionnistes et touristes
- Les réseaux de spécialistes de l'histoire de l'Antiquité.

**Echéances du projet :**

***- De juin à août 2018***

- ✓ Actions pédagogiques et initiations taille de pierre
- ✓ Sortie de résidence aux thermes de St Saloine du projet « Les Feux de Vulcain » : projet scénographique de braseros antiques par la Compagnie Arche en Sel

***- Les Fêtes Romaines les 26, 27 et 28 juillet autour de temps forts :***

- ✓ ▪ Ouverture de la scénographie monumentale « Vortex X », installation pour 14 mois.
- ✓ ▪ Mise en service de l'application numérique « Pont Antique »
- ✓ ▪ Reconstitution historique et animations : arrivée de deux légions, annonce du chantier de l'Arc par l'édile Caius Rufus, village d'artisans romains, école de gladiature, camp militaire romain, banquet romain et taverne publique, animations animalières et théâtralisées, ateliers découverte…

- ***Les 16, 17 et 18 août : les Folles Nuits Antiques autour de l'Arc et sur le fleuve :***

- ✓ Une soirée concert grand format dans les jardins de l'Abbaye, une taverne romaine insolite autour de l'Arc et sa discothèque silencieuse antique (et ses 2000 casques) invitent à un voyage festif, décalé autour des fêtes de Bacchus.
- ✓ Programmation musicale, spectacles sur les quais Bassompierre, au jardin public et autour de l'Arc, installations et théâtre de feu. Spectacle scénographique de jets d'eau sur la Charente.

- ***De septembre 2018 à juin 2019 : une année à « Médiolanum Santonum », un événement par mois avec mise en place de la démarche participative***

- ✓ Sensibilisation, médiation : conférences mensuelles ; cycle de visites sur l'architecture antique et les monuments disparus, chantier de fouilles avec l'INRAP ; ateliers tous publics sur la vie à «médiolanum Santonum » ; les Journées Nationales de l'Archéologie ; les parcours d'éducation artistique avec les scolaires ; vie quotidienne ; ateliers participatifs autour des saveurs et de la cuisine, du costume et des bijoux
- ✓ Création de l'école de gladiature avec l'ACTA
- ✓ Mise en place de projets participatifs : musique, théâtre, sport ; d'un festival de la BD antique
- ✓ Mise en place de projets en lien avec le réseau des commerçants
- ✓ Mise en place du projet « Vortex X » en atelier avec les habitants
- ✓ **- Déploiement de l'application numérique :**
  - Reprise des contenus pour une exploitation optimale,
  - Formation et sensibilisation des principaux prescripteurs de l'application (Office du Tourisme, guides conférenciers, restaurateurs…)
  - Installation de supports supplémentaires de téléchargement de l'application
  - Achat d'un stock de tablettes et/ou lunettes permettant de visualiser le pont antique
  - Développement de l'application sur d'autres sites antiques (thermes, amphithéâtre, forum) et d'un support numérique ludique et mobile permettant aux usagers de circuler dans la ville (jeu de « chasse » aux animaux)

- **De juin à août 2019 : « de l'arrivée de l'Empereur à la porte du temps qui se referme »**
  - ✓ Juin : spectacle musical autour de Germanicus
  - ✓ Juillet : Evénement de reconstitution historique, grande pompa participative avec la venue de l'Empereur.
  - ✓ Août : clôture autour de l'Arc, spectacle gros format associant concert et pyrotechnie, son et mapping
- **Projets « connexes » : les ancrages à échéance 2025**

## Le plan de financement prévisionnel de l'application numérique :

| **Plan de financement prévisionnel (Montant TTC)** | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Dépenses** | **Montant 2018** | **Recettes** | **Montant 2018** | **%** |
| **Achat de l'application numérique interactive** | 96 930 € | **Fonds européen LEADER** | 64 620 € | 80% (du HT) |
| | | **Ville de Saintes** | 32 310 € | |
| **Total TTC** | 96 930 € | **Total TTC** | 96 930 € | |

*A titre d'information : l'acquisition de cette application est réalisée dans le cadre des 2000 ans de l'Arc de Germanicus, célébrés en 2018 et 2019. Un programme étoffé de festivités est proposé. Le budget global de cette programmation est de 795 000€ sur les 2 ans, y compris l'acquisition de l'application*

**Les échanges ont porté sur :**

Un membre du comité représentant de la CdA de Saintes s'étonne fortement que cette structure n'ait pas été sollicitée en tant que communauté porteuse de la compétence touristique sur le territoire. La réponse formulée précise que le dossier a été transmis à la CdA mais qu'il n'y a pas eu de suites.

Le projet présenté, centré sur une restitution virtuelle d'un site, est le seul sur le territoire mais les membres du comité jugent qu'aujourd'hui cette proposition numérique n'est plus innovante car très généralisée.

Bon nombre d'informations complémentaires détaillées ont été échangées sur l'ensemble du projet

Compte tenu de la dépense jugée relativement élevée, des questions portent sur le « coût raisonnable » du projet. Il est répondu que cette préoccupation a été prise en compte et que dans ce cadre bien précis d'évènement touristique et culturel, le cadre dérogatoire s'appliquait (la réglementation estime que sur des projets de ce type, la comparaison de plusieurs devis n'a pas de raison d'être).

Les membres du comité échangent sur la participation du grand public à cette offre culturelle qui semble faible et qui est peut-être liée à certaines contraintes de l'utilisation de l'outil (tablette, chargement d'application) avec une faible communication auprès du grand public. Le manque de lien avec les autres sites du territoire que sont l'aqueduc gallo-romain et le théâtre de Thénac est regretté.

Le manque de lien avec l'Office de Tourisme de Saintes et la Saintonge est mis en avant par les membres du comité. Pour cet opérateur, le peu de précisions historiques visibles dans ce projet - remarqué par des membres du comité - n'est pas un problème majeur puisque la proposition de la Ville de Saintes est celle d'un « jeu » pour susciter l'intérêt afin de venir et séjourner sur le territoire et non une démarche purement historique. Les membres du comité échangent sur le manque de relations techniques et financières entre la Ville de Saintes et les autres opérateurs comme la Communauté d'Agglomération de Saintes et l'Office de Tourisme de Saintes et la Saintonge.

**Pour voter, chaque membre a utilisé individuellement la grille de sélection des projets de la fiche-action n°4.**
**Note obtenue : 5.21/9 donc <u>le projet n'est pas sélectionné</u> (pour être retenu, il faut obtenir au minimum 6/9). Il s'agit de la moyenne des notes des 14 membres votants.**

**Les membres du comité de programmation ont décidé de refuser le projet. Ils considèrent que ce projet ne s'intègre pas dans la stratégie du programme LEADER.**

**Dossiers en programmation**

Selon le rapport d'instruction du Guichet Unique Service Instructeur, M. BARREAUD, Président, propose au comité de programmer les dépenses et recettes d'animation LEADER pour l'année 2015 et 2016.
Pour 2015 (octobre novembre et décembre)

Dépenses : 22 744.96 €

Recettes : Syndicat Mixte du Pays de Saintonge Romane 3814.32 € + Chambre d'Agriculture 734.68 € + FEADER /LEADER 18195.96 €

Pour 2016

Dépenses : 105 079.08 €

Recettes : Syndicat mixte du Pays Saintonge Romane 17 963.84 € + Chambre d'Agriculture 3 051.98 € + FEADER /LEADER 84 063.26 €

**Le comité vote à l'unanimité l'animation LEADER pour l'année 2015 et 2016.**
Montants programmés : 18195.96€ et 84 063.26 €

**Compte-rendu approuvé par Monsieur BARREAUD, Président du GAL, le 25 octobre 2018.**